



Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

Bulletin d'information – décembre 2014

Dans le Bulletin:

Adresse du Président

Composition du Bureau

GILD partage l'expérience:

Alexandru Ambros
- Ungheni, Moldova

Volodymyr Udovychenko
- Slavoutyich, Ukraine

Jaroslav Hlinka
- Košice-Juh, Slovaquie

*Fonctionnement du
Congrès :*

Farid Mukhametshin
- Tatarstan, Russia

Raymond Svensson
- Haninge, Sweden

Agenda

*Joyeuses fêtes de fin d'année !
Maria Bigday, Secrétaire du GILD*

Mot de Marc Cools, Président du GILD



Unis par des valeurs



Le Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) compte actuellement 91 membres originaires de 31 pays membres du Conseil de l'Europe. C'est numériquement le 3ème groupe du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe. Nous occupons au sein du Congrès une position tout à fait centrale. Nous ne sommes ni des conservateurs ni des socialistes. Ce qui nous unit ce sont des valeurs humanistes centrées sur la liberté et la démocratie.

Les membres de notre groupe m'ont confié depuis le 13 octobre dernier la Présidence du GILD. Je les remercie pour cette confiance. Je conçois mon rôle comme celui d'un porte-parole et d'un coordinateur. Je remercie mon prédécesseur Knud Anderson, qui a décidé de prendre sa retraite, pour son engagement pendant de nombreuses années au sein du Congrès et pour son dévouement à notre groupe.

Je souhaite que le plus grand nombre possible de membres de notre groupe soient actifs au sein de celui-ci et du Congrès. C'est pourquoi j'encourage chacun à être rapporteur, à intervenir dans les débats, à formuler des propositions, à participer aux missions d'observation des élections... Je suis à votre disposition [pour toute question ou suggestion](#) que vous auriez concernant le Congrès ou notre groupe.

Un des moments forts de la 27ème session du Congrès qui s'est déroulée du 14 au 16 octobre 2014 a été le débat sur la place des jeunes dans la société et la participation de délégués jeunes de 35 pays différents aux travaux de cette session. Une initiative qui s'est révélée très positive et qui est à reproduire. Au niveau de notre groupe nous devons aussi impliquer les jeunes. Je propose à cette fin de nouer des liens avec des jeunes démocrates, des jeunes libéraux de différents pays pour mieux leur faire connaître le Conseil de l'Europe et pour recueillir les réflexions qu'ils souhaitent partager avec nous.

Le poids de notre groupe au sein du Congrès est lié au nombre de ses membres. C'est pourquoi j'encourage chacun à prendre contact avec des non-inscrits qui partagent nos valeurs et à les convaincre de nous rejoindre.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Nouvelle composition du Bureau et positions au sein du Congrès

Bureau du GILD:

Président :



Marc Cools, Uccle-Bruxelles, Belgique

Vice-Présidents:



Alexandru Ambros, Ungheni, Moldova



Nigel Mermagen, Somerset, Royaume-Uni



Gabriele Neff, Munich, Allemagne



Viacheslav Rogov, Pokrov, Russie

Vice-Présidents des Chambres du Congrès:



Nataliya Romanova, Chernihiv, Ukraine, Vice-Présidente de la Chambre des régions



Jaroslav Hlinka, Košice-Juh, Slovaquie, Vice-Président de la Chambre des pouvoirs locaux

Positions au sein des commissions:

Commission du suivi:



Nigel Mermagen, Vice-Président (Somerset, Royaume-Uni)

Commission de la gouvernance:



Annemieke Traag, Vice-Présidente
(Province de Gelderland, Pays-Bas)



Frida Johansson Metso, Vice-Présidente
(Stockholm, Suède)



Viacheslav Rogov, Vice-Président
(Pokrov, Russie)

Commission des questions d'actualité:



Farid Mukhametshin, Président (Tatarstan, Russie)



Volodymyr Udovichenko, Vice-Président
(Slavoutytch, Ukraine)



Malcolm Byrne, Vice-Président (Wexford
County, Irlande)

Groupe de contact avec le Comité des régions

Membre: Alexandru Ambros, Ungheni, Moldova
Suppléant: Nigel Mermagen, Somerset, Royaume-Uni

Attirer les financements européens : les bonnes pratiques à Ungheni

Alexandru Ambros
Vice-Président du GILD
Maire d'Ungheni, République de Moldova



En signant l'accord d'association avec l'Union Européenne la République de Moldova a réitéré son engagement à améliorer la vie sociale et économique et à se rapprocher des standards de l'UE. Nous devons construire l'Europe chez nous, dans les villes où nous habitons, conformément aux standards européens de la démocratie et du bien-être pour tous les citoyens. Les pouvoirs locaux d'Ungheni, ensemble avec la société civile, le comprennent et ont consolidé leurs efforts afin d'améliorer la qualité de vie, y compris en attirant les financements européens et en préparant les citoyens à l'intégration européenne. Nous obtenons déjà les premiers résultats positifs.

Tout a commencé à partir d'une initiative très intéressante, initiative qui avait un double objectif. D'un côté, il s'agit de créer un mécanisme efficace pour attirer et mobiliser les ressources financières pour les besoins locaux, de l'autre – fonder une école communale destinée à encourager l'élaboration de projets afin de résoudre les problèmes locaux. Ainsi, en 2008 une Fondation communale a été mise en place à Ungheni, et depuis sa création cette fondation a géré douze programmes de financement pour 104 projets dont le coût s'est élevé à plus de 140.000 euros. L'école communale de développement de projets a fourni aux ONG et aux groupes d'initiative locaux l'opportunité de renforcer leur capacité d'identification des problèmes locaux, de développement de solutions adaptées, de recherche de partenaires appropriés et de sources de co-financement, ainsi que d'apprentissage de planification. Qui plus est, les ONG et les groupes d'initiative locaux qui ont reçu le soutien financier de la Fondation communale d'Ungheni ont pu acquérir une riche expérience de la mise en œuvre de projets, de préparation de rapports narratifs et de comptabilité et de la promotion de visibilité et de durabilité de divers projets. Les capacités renforcées de la société civile concernant l'élaboration et la mise en œuvre des projets a davantage motivé la commune en faveur de l'utilisation des financements européens disponibles.

Nous continuons sur ce chemin. Des petits projets financés par la mairie d'Ungheni à travers la Fondation communale nous avons évolué vers des projets plus importants financés par l'Union Européenne. Au cours des quatre dernières années, 109 projets réalisés à Ungheni ont été soutenus par le financement externe à la hauteur de plus de 6.5 millions d'euros, ce qui a significativement contribué au développement socioéconomique de la ville. Par exemple, cette année grâce aux financements européens nous avons créé un Centre d'information pour les citoyens et avons établi un Plan urbain général d'Ungheni (le premier de ce genre en République de Moldova). Un autre projet financé par l'UE est destiné à moderniser et à sécuriser le système de circulation routière dans la ville.

Les financements européens aident les pouvoirs locaux d'Ungheni à être plus efficaces dans la modernisation de la ville : faire un meilleur usage des ressources locales, attirer les investissements, s'intégrer dans l'espace de compétition européen et national, revitaliser les traditions locales et améliorer la qualité de vie des citoyens pour rapprocher Ungheni de son objectif – **devenir une ville européenne**.

De la société civile vers l'Etat efficace

Volodymyr Udovichenko

Vice-Président de la Commission des questions d'actualité

Maire de la ville de Slavoutytch, Ukraine



Il est très important de comprendre que la réalisation des principes démocratiques et l'émergence de la société civile commencent au niveau local. C'est pourquoi une des priorités en Europe est le renforcement de la démocratie locale sur les bases et les principes de la Charte européenne de l'autonomie locale et de la démocratie participative – à travers la création d'un mécanisme effectif de l'implication des citoyens dans la gouvernance des territoires, des villes, des villages, c'est-à-dire dans la gouvernance de l'Etat.

Par où commencer ? A mon avis, en Ukraine il faut commencer par les idées unificatrices, idées qui pourraient consolider la société. Prenons Slavoutytch

pour exemple. Dans cette ville qui s'est retrouvée dans une situation très difficile après l'arrêt anticipé des blocs énergétiques de la centrale nucléaire de Tchernobyl et suite à une suppression catastrophique des postes, un nombre des programmes socioéconomiques et environnementaux ont été mis en place. C'est la philosophie de ces programmes qui a rassemblé et qui rassemble toujours toute la ville depuis plusieurs années.

Dans la ville on met en œuvre les Douze principes européens de la gestion efficace et le Code d'éthique, d'honneur et de gestion honnête et efficace de la communauté territoriale de Slavoutytch. Le système intégré de gestion des services sociaux est en train d'être introduit. La politique de jeunesse participe également à atteindre une qualité de vie supérieure. Le Forum de jeunesse écologique et le Forum de jeunesse économique sont organisés annuellement à Slavoutytch. Le XXI^{ème} Festival international de la démocratie, de la télévision, de la presse et de la création de jeunesse « L'automne d'or de Slavoutytch » vient de se clore.

Pour assurer la coopération étroite avec la société civile, un Conseil public pour le développement de la ville a été mis en place en 1996. Cette initiative pourrait être qualifiée d'un « Maïdan de Slavoutytch » permanent, qui contribue à la résolution des problèmes sans pour autant mener à une révolution : les problèmes de la communauté territoriale sont résolus à travers un travail systématique. Les réunions ont lieu tous les lundis à 18h. Les députés du Conseil municipal, les membres du Comité exécutif, les représentants des associations, des partis politiques, des organisations et des institutions municipales, de la jeunesse et des confessions, ainsi que les citoyens intéressés, prennent part aux discussions. C'est le Conseil public pour le développement de la ville qui joue le rôle moteur dans la construction d'un nouveau mécanisme démocratique.

La démocratie participative au niveau local est aux fondements de la société civile et de l'Etat. A côté du législatif professionnel, en 2002 nous avons créé le Conseil municipal de jeunesse « Le futur de Slavoutytch ». Cet organe élu représente les intérêts des élèves et des étudiants, collabore avec les autorités locales et participe à la politique publique de jeunesse au niveau local. La jeunesse participe activement aux manifestations de la Semaine européenne de la démocratie locale, c'est à son initiative qu'un skatepark, un espace de gym et un terrain de football ont été aménagés. Le Conseil de jeunesse tient annuellement deux sessions jointes avec les députés du Conseil municipal de Slavoutytch.

Afin de renforcer l'efficacité de la collaboration entre la société et les autorités dans le domaine du confort de la vie dans la ville, en 2012 nous avons lancé le programme « Cent petits détails » qui prévoit la réalisation d'un nombre de travaux dont le coût est relativement bas : réparation des trottoirs, installation des rampes d'accès pour les personnes handicapées et les poussettes, entretien des pistes cyclables, entretien esthétique des pelouses et des bâtiments.

Les mouvements bénévoles sont devenus très actifs à Slavoutytch – il s'agit des activités volontaires, non lucratives, aux objectifs sociaux, réalisées par des personnes très souvent

jeunes. Ces activistes répondent aux besoins de la ville qui ont été appelés à faire leur service militaire et de leurs familles, des personnes déplacées qui viennent de l'est du pays ; ils organisent des actions caritatives : ils collectent les fonds, les vêtements chauds, les chaussures et les produits alimentaires. L'équipement nécessaire est envoyé aux soldats dans la zone de l'opération contre-terroriste à l'est de l'Ukraine.

Aujourd'hui la plupart des habitants de Slavoutytch vivent avec une philosophie simple : « Le futur de la ville de Slavoutytch, le futur de l'Ukraine dépend de chacun de nous ». C'est sur la base de cette philosophie que se solidifient les relations et la coopération pour le développement de Slavoutytch, mais aussi pour le développement de l'Ukraine, puisque l'Ukraine se compose des villages et des villes, des communautés territoriales et des territoires qui s'unissent pour former un pays commun.

[Retour](#)

Jaroslav Hlinka

Slovaquie: crise économique et centralisation

Crise économique et centralisation en Slovaquie

Jaroslav Hlinka

Vice-Président de la Chambre des pouvoirs locaux, membre du bureau du GILD, maire du district municipal Košice-Juh, République slovaque



La crise économique et financière a lourdement frappé tous les Etats européens. Nous avons introduit des mesures qui devaient d'un côté stimuler la croissance économique et de l'autre – stabiliser les finances publiques en réduisant les dépenses. Cela a inévitablement eu une incidence sur les pouvoirs locaux qui ont souffert de la baisse significative des revenus et ont été obligés d'adapter leurs dépenses en conséquence.

En Slovaquie la crise financière a lancé un débat sur la reconfiguration des relations financières entre le pouvoir central et les autorités locales. Plusieurs solutions proposées dans le cadre de ce débat ont été fondées sur une perception erronée, selon laquelle les villes et les municipalités slovaques étaient trop riches. Ces discussions ont été encouragées par la Loi constitutionnelle sur la responsabilité budgétaire adoptée en décembre 2011. Comme l'objectif de cette loi était de remplir à la fois les volets « déficit » et « dette » des critères de convergence de la zone euro, la loi a introduit des restrictions budgétaires graduelles appliquées aux autorités centrales, régionales ou locales en fonction du montant de leur dette. Sur fond de croissance de la dette publique, la Loi constitutionnelle a forcé le gouvernement central non seulement à faire des coupures dans ses propres dépenses, mais aussi dans celles des autres niveaux d'administration publique. Conséquemment, un Mémoire sur la coopération entre le Gouvernement de la République slovaque et l'Association des villes et des communes de la Slovaquie a été signé en 2012. En signant ce document, les villes et les municipalités slovaques se sont engagées à stabiliser les finances publiques en baissant le niveau de leurs dettes et en coordonnant les politiques budgétaires entre les autorités centrales et locales.

Le Mémoire a fourni aux autorités centrales un levier pour faire pression sur les pouvoirs locaux. Le gouvernement a profité de cette occasion afin d'accuser les autorités locales slovaques d'être incapables d'abaisser le niveau des dettes et a proposé des mesures pour punir les pouvoirs locaux non coopératifs, par exemple en réduisant les transferts financiers de la part de l'Etat.

Ceci n'est qu'un exemple des tendances centralisatrices en Slovaquie. Pour les pouvoirs locaux slovaques, cette centralisation est fondée sur un argument complètement erroné selon lequel le gouvernement central est un administrateur fiable, tandis que les autres niveaux d'administration publique sont indisciplinés et même incapables de gérer leurs finances d'une manière responsable. Les représentants des villes et des municipalités entendent régulièrement – même de la part des échelons supérieurs de l'administration étatique – que ce sont les autorités locales qui sont responsables pour le niveau élevé des dettes. Cette attitude est résolument rejetée par l'Association des villes et des communes de la Slovaquie qui s'est engagée à stabiliser les finances publiques. Mais elle le fera en tant que partenaire, représentant indépendant et légitime des citoyens, en tant qu'administration bien plus proche du citoyen que le gouvernement central.

La crise économique et financière a violemment frappé les villes et les municipalités slovaques. Elles mènent un vrai combat pour assurer le minimum vital des services. La crise a précipité les coupures dans les dépenses – c'est compréhensible. Par contre, ce qui ne l'est pas sont les tendances à abuser de cette situation afin d'empiéter sur les pouvoirs des autorités locales et – ce qui est encore plus grave – de nuire à la légitimité du système d'administration publique. Si nous sommes d'accord que la crise est un problème complexe dont la solution passe nécessairement par la coopération d'un large cercle d'acteurs, les remèdes ne doivent pas se baser sur la centralisation ne laissant pas de place pour la participation d'autres échelons d'administration publique et surtout des citoyens.

Nous devrions regarder cette crise comme une occasion de mettre en œuvre de nouvelles formes de coopération entre les différentes organisations et de trouver de nouveaux instruments plus efficaces dans l'administration publique, y compris pour les pouvoirs locaux. Le succès dans la gestion de la crise ne sera pas mesuré par la rapidité de retour à la situation précédente, mais par les leçons que nous en aurons tirées.

[Retour](#)

Les sujets essentiels dans la Commission des Questions d'actualité

Farid Mukhametshin

Président de la Commission des questions d'actualité,
Président du Conseil d'Etat (Parlement) de la République de Tatarstan (Russie)

Les activités du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sont tournées vers le développement des principes démocratiques, vers la protection des droits de l'homme et de l'Etat de droit et vers la promotion de la diversité culturelle européenne et du dialogue interculturel. Les membres du Congrès – délégués des 47 Etats du Conseil de l'Europe – contribuent au renforcement de notre plateforme paneuropéenne pour les discussions fructueuses et la recherche des solutions équilibrées au nom de la paix et du développement durable.

Il y a quelques années nous avons mis en route une réforme complexe du Congrès. En 2011 une nouvelle structure du Congrès a été édiflée, avec les nouvelles commissions statutaires (suivi, gouvernance et questions d'actualité), appelés à organiser les débats sur les questions fondamentales.

Durant la 27ième Session du Congrès, les collègues m'ont réélu au poste de Président de la Commission des Questions d'actualité. Depuis ces dernières années notre Commission s'est saisie de nombreuses questions de grande importance, telles que, par exemple, « Les réponses des collectivités locales et régionales à la crise économique », « L'intégration par l'exercice d'une activité indépendante : promouvoir l'entrepreneuriat des migrants dans les municipalités européennes », « L'accès des migrants au marché du travail régional » ou « Donner aux jeunes Roms les moyens d'agir par la participation : concevoir des politiques efficaces aux niveaux local et régional ». Nous avons lancé l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms ; nous avons activement contribué à la mise en place de la campagne UN sur CINQ.

Nous avons introduit un nombre de nouvelles méthodes de travail, nous avons intensifié la coopération avec les membres des délégations nationales à travers les questionnaires thématiques, qui aident beaucoup dans la préparation de projets de résolutions et de recommandations. Les membres de la Commission sont devenus plus actifs en soumettant leurs propositions et en participant aux débats et à la préparation des rapports.

J'espère que cette pratique continuera. A l'initiative des membres de la Commission M. Johan van den Hout (Pays-Bas, R, SOC) et M. Jean-Louis Testud (France, L, PPE/CCE), nous préparons les rapports sur « Défendre les droits des enfants en période d'austérité » et « Combattre la pauvreté des femmes : responsabilité des pouvoirs locaux et régionaux ». Sur notre ordre du jour se trouvent également le rapport de M. Raymond Svensson (Suède, L, GILD) sur le partenariat avec la société civile dans la construction de citoyenneté active, le rapport de Mme Natalia Pilius (Fédération de Russie, L, GILD) sur les nouvelles formes de la participation de jeunesse ou encore celui de Mme Inger Linge (Suède, R, PPE/CCE) sur la participation des femmes dans la vie politique locale et régionale.

Je suis persuadé que notre discussion sur ce large spectre des questions contribuera aux progrès tangibles dans les Etats-membres du Conseil de l'Europe.

[Retour](#)

Farid
Mukhametshin

Travail à la
Commission des
questions
d'actualité



Le partenariat entre les pouvoirs locaux et régionaux et la société civile pour renforcer la citoyenneté active et la participation citoyenne

Raymond Svensson
Conseiller, Conseil municipal de Haninge, Suède



Un groupe de réflexion joint du Congrès et de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe travaille depuis un an afin de contribuer au rapport sur les « Partenariats entre les pouvoirs locaux et régionaux et la société civile pour renforcer la citoyenneté active et la participation citoyenne » que j'aurai l'honneur de présenter au Congrès.

Cet été nous avons diffusé un questionnaire en vous demandant de partager avec nous votre expérience des relations entre vos pouvoirs locaux et régionaux et les organisations de la société civile afin de renforcer la citoyenneté active dans les unités territoriales que vous représentez. Malheureusement nous avons reçu seulement un nombre limité de réponses, ce qui rend difficile une analyse concluante. L'été n'est pas la meilleure saison pour effectuer des sondages. Mais je pense que le nombre réduit de réponses indique aussi que les connaissances de nos membres à propos du sujet étudié sont limitées. Dans tous les cas, j'aimerais remercier ceux et celles de vous qui avez rempli le questionnaire.

Nos experts ont préparé un premier projet du rapport que j'ai présenté à la Commission des Questions d'actualité en octobre. Maintenant je voudrais vous informer brièvement sur l'état de nos travaux. Comme vous le savez, cette initiative est partie du [Code de bonne pratique pour la participation civile au processus décisionnel](#), adopté par la Conférence des OING en 2009. Dans notre rapport nous examinons l'expérience de la mise en œuvre du Code : ce qui a déjà été accompli et appris, quels pays utilisent le Code et quels instruments ont été élaborés conformément à la méthodologie de la démocratie participative. J'ai quelques remarques à ce propos.

Il paraît que le Code est perçu comme un document théorique, et non comme un instrument analytique. Il n'est pas compris en tant qu'un document pratique qui contient des idées sur la mise en œuvre effective. Quatre pays ont réalisé des projets pour introduire le Code dans la pratique : Monténégro, Serbie, Slovaquie et Suède. Les résultats sont variables, mais il paraît que le Code fonctionne dans des environnements nationaux différents. Par exemple, en Serbie les organisations de la société civile ne connaissent pas bien les mécanismes existants pour la participation citoyenne, et quand elles les connaissent, la question qui se pose est comment les inciter à utiliser ces instruments. Le plus grand problème est le manque de financements pour les activités des ONG locales. En Suède, le Code fonctionne bien en tant qu'une description du système d'interactions entre les autorités et la société civile et peut être utilisé comme un instrument pratique, mais il est trop abstrait et nécessite davantage d'exemples concrets.

On peut dire que même s'il y a un accord sur la nécessité de la révision du Code, il y a également beaucoup de bonnes raisons pourquoi nous devrions le garder. Le Code aide à bâtir un pont entre les processus participatifs et la procédure formelle de la prise des décisions politiques. Il y a un besoin urgent de diffuser et d'approfondir la connaissance du contexte et des forces motrices du Code aussi bien quant à son contenu que concernant sa mise en œuvre pratique.

Au mois de mars je vais proposer certaines recommandations, dont les suivantes :

- Le Code est un instrument important, mais il doit être modifié afin de devenir plus utile et accessible pour les pouvoirs locaux ; la Stratégie de promotion et de mise en œuvre et la phase d'évaluation doivent être revues et mises à jour ;
- Le travail de traduction du Code actuel doit être poursuivi et une version pour les personnes malvoyantes doit être élaborée afin de le rendre facile à lire ;
- Nous devons aspirer à recruter des acteurs au sein des autorités locales et régionales et de la société civile pour qu'ils servent d'ambassadeurs du Code dans chaque pays ;

- Nous avons besoin d'un comité de suivi dont les membres représenteraient à la fois la société civile et le Congrès ;
- Nous devons trouver des instruments pour inciter à la participation plus active, par exemple en organisant une manifestation qui inspirerait la mise en place du Code et en créant un Prix européen afin de favoriser et rendre plus visibles les exemples positifs de coopération aux niveaux local et régional.

Finalement, j'aimerais ajouter que notre report et le travail fait par le groupe de réflexion sont non seulement un bon exemple de coopération fructueuse avec les ONG internationales, mais aussi une piste pour l'action future du Congrès en faveur de la participation citoyenne.

Si vous avez des questions ou des remarques à ce sujet, n'hésitez pas à m'envoyer un message : raymond.svensson@centerpartiet.se

[Retour](#)

Agenda

- **Bureau du Congrès:** 2 février 2015, Strasbourg
- **Bureau du Congrès:** 23 mars 2015, Strasbourg
- **Réunions du GILD:** 23 mars 2015; 19 octobre 2015
- **28^e Session plénière:** 24-26 mars 2015
- **29^e Session plénière:** 20-22 octobre 2015



Tel: +33 3 88412682

maria.bigday@coe.int

Fax: +33 3 88 41 37 61

© ILDG-GILD